

MINISTERE DES AFFAIRES EXTERIEURES

COMMUNIQUE

NO. 3

LE 17 JANVIER 1964

TEXTE DU COMMUNIQUE CONJOINT EMIS A PARIS A L OCCASION DE LA VISITE EN FRANCE DU TRES HONORABLE M. L. B. PEARSON, PREMIER MINISTRE DU CANADA.

SUR L INVITATION DU GEN DE GAULLE, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE, LE PREMIER MINISTRE DU CDA, M LESTER PEARSON, A ETE, DU 15 AU 17 JANVIER, L HOTE DE LA FRANCE. IL ETAIT ACCOMPAGNE DE M PAUL MARTIN, SECRETAIRE D ETAT AUX AFFAIRES EXTERIEURS.

2. LE GEN DE GAULLE ET M LESTER PEARSON AINSI QUE LE PREMIER MINISTRE FRANCAIS, M POMPIDOU, ET LES DEUX MINISTRES DES AFFAIRES ETRANGERES, M PAUL MARTIN ET M COUVE DE MURVILLE, ONT EU DES CONVERSATIONS APPROFONDIES DAND L ATMOPHERE D AMITIE ET DE CONFIANCE QUI CARACTERISE LES RAPPORTS DES DEUX PAYS.

3. CES ENTRETIENS ONT DONNE LIEU A UN ECHANGE DE VUES TRES COMPLET SUR LES GRANDS PROBLEMES DE LA POLITIQUE MONDIALE ET AUSSI SUR LES QUESTIONS DE DEFENSE QUI INTERESSENT LES DEUX PAYS. LE PRESIDENT ET LE PREMIER MINISTRE ONT ETUDIE L ETAT ACTUEL ET L EVOLUTION PROBABLE DES RELATIONS ENTRE L OCCIDENT ET L UNION SOVIETIQUE AINSI QUE LES AUTRES PAYS DE L EUROPE ORIENTALE, QUESTIONS QUI FONT PAR AILLEURS L OBJET DE DISCUSSIONS AU SEIN DE L ALLIANCE ATLANTIQUE. ILS ONT EGALEMENT PASSE EN REVUE LES DEVALOPPEMENTS EN ASIE ET LEUR IMPLICATIONS POUR L OCCIDENT. ILS ONT EXAMINE LA SITUATION DANS LES PAYS DU SUD-EST ASIATIQUE OU LE CDA A DES RESPONSABILITIES COMME MEMBRE DES COMMISSIONS INTERNATIONALES DE CONTROLE ET DE SURVEILLANCE.

4. LES RAPPORTS FRANCO-CANADIENS ONT ETE EXAMINES ENSUITE DANS L ESPRIT DE COLLABORATION QUI ANIME LES DEUX GOUVERNEMENTS. IL A ETE RECONNU DE PART ET D AUTRE QUE LE DESIR MUTUEL DE RENFORCER LA COOPERATION EXISTANTE TROUVERAIT UTILEMENT SON EXPRESSION DANS DES CONSULTATIONS QU IL A ETE PREVU D ORGANISER REGULIEREMENT.

5. SUR LE PLAN CULTUREL, ONT ETE ENREGISTRES AVEC SATISFACTION LES

PAGE DEUX COMMUNIQUE NO. 3

HEUREUX RESULTATS DAS INITIATIVES PRISES, DE PART ET D AUTRE, POUR DEVELOPPER LES ECHANGES DANS LE DOMAINE DES LETTRES, DES ARTS DES SCIENCES ET DE LA COOPERATION TECHNIQUE. AINSI A PU ETRE FACILITE LE RAPPROCHEMENT DES DEUX PAYS, COMPTE TENU EN PARTICULIER DU FAIT QU UNE LARGAIPARTIE DE LA POPULATION CANADIENNE ETANT DE SOUCHE FRANCAISE EST HERITIERE AVEC LA FRANCE D UNE MEME CULTURE ET D UNE MEME LANGUE. LA VOLONTE COMMUNE A ETE EXPRIMEE DE NE RIEN NEGLIGER QUI PUISSE REENFORCER CES ECHANGES.

6. ON A PRIS CONNAISSANCE A CET EGARD DU COTE FRANCAIS AVEC BEAUCOUP D INTERET DE L INTENTION DU GOUVERNEMENT CANADIEN DE METTRE EN OEUVRE UN PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES RELATIONS CULTURELLES FRANCO-CANADIENNES. LE GOUVERNEMENT FRANCAIS A PROMIS SA COOPERATION. LES FONCTIONNAIRES DES DEUX PAYS SE RENCONTRERONT AU SUJET DE CE PROGRAMME. L ACCORD RECENTEMENT SIGNE ENTRE L ASSOCIATION POUR L ORGANISATION DES STAGES DANS L INDUSTRIE FRANCAISE D UNE PART, LA PROVINCE DE QUEBEC ET L UNIVERSITE DE TORONTO DE L AUTRE, A ETE CONSIDERE COMME SUSCEPTIBLE DE DEVELOPPEMENTS IMPORTANTS EN CE QUI CONCERNE LA FORMATION DES JEUNES INGENIEURS. LE MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES A CONFIRME AU SECRETAIRE D ETAT AUX AFFAIRES EXTERIEURES QUE LE GOUVERNEMENT FRANCAIS ETAIT DISPOSE A ACCUEILLIR A L ECOLE NATIONALE D ADMINISTRATION DES STAGIAIRES CANADIENS. LE GOUVERNEMENT CANADIEN A DONNE SON ASSENTIMENT. UN ECHANGE DE LETTRES A CONSTATE CET ACCORD.

7. LES DEUX GOUVERNEMENTS ONT ENFIN MIS L ACCENT SUR L INTERET QU IL CONVIENT D ATTACHER AUX ECHANGES UNIVERSITAIRES AU NIVEAU SUPERIEUR AINSI QU AUX MANIFESTATIONS ARTISTIQUES. UN ACCORD CINEMATOGRAPHIQUE A ETE CONCLU DANS CET ESPRIT EN OCTOBRE DERNIER.

8. LES DEUX PREMIERS MINISTRES ONT PROCEDÉ A UN ECHANGE DE VUES SUR LES RELATIONS ECONOMIQUES ENTRE LA FRANCE ET LE CDA. ILS ONT ENIS LE VOEU QUE LES ECHANGES COMMERCIAUX ENTRE LES DEUX PAYS

PAGE THREE 104

5 ACCROISSENT DANS TOUTE LA MESURE DU POSSIBLE. ILS ONT ESTIME D UN  
COMMUN ACCORD QUE CET ECCROISSEMENT POURRAIT INTERVENIR DANS LA  
PERSPECTIVE DE LA REDUCTION DES OBSTACLES AU COMMERCE ET DANS LE  
CADRE DE L EXPANSION DU COMMERCE INTERNATIONAL, OBJECTIF DE LA PRO-  
CHaine NEGOCIATION AU SEIN DU GATT. ILS ONT NOTE AVEC SATISFACTION QUE  
DES PROJETS D INTERET MUTUEL ETAIENT ETUDIE EN MATIERE D ARNEMENTS.  
ILS ONT NOTE EGALEMENT L INTERET MANIFESTE PAR LES MILIEUX D AFFAIRES  
FRANCAIS POUR DE NOUVEAUX INVESTISSEMENTS AU CDA.

9. LES MINISTRES SONT EGALEMENT TOMSE D ACCORD SUR L IMPORTANCE  
D ACCELERER LE PROGRES ECONOMIQUE DES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT  
EN LES AIDANT A AUGMENTER LEURS ECHANGES COMMERCIAUX ET EN LEUR  
ASSURANT UNE AIDE ELERIEURE STABLE. ETANT DONNE LE ROLE CONSIDERABLE  
QUE JOUE TRADITIONNELLEMENT LA FRANCE DANS CE DOMAINE ET COMPTE  
TENU DES RECENTS DEVELOPPEMENTS DU PROGRAMME CANAJIEN D ASSISTANCE  
AUX PAYS AFRICAIS D EXPRESSION FRANCAISE, LES DEUX GOUVERNEMENTS  
SONT CONVENUS DE L UTILITE DE COORDONNER LEUR POLITIQUE A CET EOAD.

12. LE PRESIDENT DE LA REPUELIQUE FRANCAISE ET LE PREMIER MINISTRE  
DU CDA SE SONT FELICITES DE LA GRANDE CORDIALITE ET DE L ESPRIT  
DE MUTUELLE COMPREHENSION QUI ONT PRESIDE A LEURS ENTRETIENS. IL  
NE FAIT PAS DE DOUTE QUE LA COMMUNAUTA DE VUES QUI S EST DEGAGEE  
A CETTE OCCASION OUVRE LES PERSPECTIVES LES PLUS FAVORABLES POUR  
LE DEVELOPPEMENTIDES RAPPORTS ENTRE LE CDA ET LA FRANCE, POUR LEUR  
BENEFICE RECIPROQUE ET POUR CELUI DU MONDE OCCIDENTAL DANS SON  
ENSEMBLE.